

1 Congrès du Groupe Suisse de Criminologie:
2 *Nouvelles technologies et criminalité*
3 Interlaken, 8-10 mars 2006¹
4
5

6 **Dépendances aux offres d'Internet.**
7 **Profils de pornographes juvéniles ayant été arrêtés au Québec:**
8 **l'explorateur, le pervers et le polymorphe**
9

10 Francis FORTIN

11 Criminologue, Analyste en renseignements criminels

12 Police de Sûreté du Québec, Montréal

13 Chargé de cours à l'École de criminologie, Université de Montréal

14 francis.fortin@umontreal.ca
15
16

17 **Résumé**

18 La pornographie juvénile existe depuis fort longtemps et les moyens qui permettent sa
19 consommation se retrouvent maintenant sous diverses formes. Toutefois, ce n'est qu'avec la
20 popularité d'Internet qu'elle a littéralement explosé. Dans le cadre de la présente étude, deux
21 objectifs ont été définis: d'abord, une recension des écrits les plus récents portant sur la
22 pornographie juvénile a été effectuée. Ensuite, une analyse des différents profils des personnes
23 mises en cause dans au moins un événement de pornographie juvénile au Québec sera présentée.
24 Pour ce faire, une analyse des données policières a été effectuée et tous les individus mis en
25 accusation pour pornographie juvénile entre 1998 et 2004 au Québec ont été répertoriés.
26 L'échantillon se composait de 192 sujets. Pour créer les profils d'individus, une analyse
27 taxinomique, en utilisant différentes variables sociodémographiques, a été réalisée. Par la suite,
28 une analyse de certains dossiers d'enquête a permis de mieux comprendre les différents types de
29 pornographes. Les résultats ont permis de créer trois types de pornographe: le jeune explorateur,
30 l'âgé «*middle man*» et le mature polymorphe. Le jeune explorateur est le plus jeune des trois
31 types. Il est étudiant et une histoire criminelle quasi inexistante. L'âgé «*middle man*» est comparé
32 à l'homme «moyen»: il est le plus âgé des trois groupes d'individus; ce deuxième profil
33 exploratoire se subdivise en deux sous-types: le «*middle man*» solitaire et le «*middle man*»
34 organisé. Enfin, le mature polymorphe se distingue des deux autres types: une histoire criminelle
35 abondante et des antécédents sexuels plus nombreux. Ces types seront présentés à l'aide
36 d'exemples tirés de vrais dossiers d'enquête.

¹ © La version définitive de cet exposé sera publiée in: CIMICHELLA Sandro, KUHN André, NIGGLI Marcel (Eds.), *Neue Technologie und Kriminalität: Neue Kriminologie? Nouvelles technologies et criminalité: nouvelle criminologie?* Zürich / Chur, Verlag Rüegger, à paraître en novembre 2006.

37 1. Introduction

38
39 Pour cette présentation, j'ai pensé vous présenter le pornographe juvénile un peu
40 comme un individu qui entre à la gare. Là où l'ensemble de la population ne va pas
41 ou pire s'en éloigne, cet individu aime les lieux et s'y attarde. Certaines études
42 suggèrent que pour certains d'entre eux, ils y sont arrivés par le train de l'agression
43 sexuelle ou encore pour le prendre. Il est étonnant de constater, à la lumière de la
44 présente étude, qu'un grand nombre de pornographes sont à la gare mais on ignore
45 d'où ils viennent et où ils vont. Peut-être même que certains décideront de rester
46 sur les lieux, sans s'engager vers d'autres actions. Le fait de voir passer les trains,
47 diront certains, leur serait suffisant. À cet égard, la gare demeure un endroit de
48 prédilection pour observer et agir sur les grands et les petits voyageurs. C'est donc
49 à une photographie de la gare que je vous convie...

50
51 L'arrivée d'Internet a changé certains aspects de la criminalité et ce, à la grandeur
52 de la planète. Depuis la montée fulgurante en popularité du Web en 1994, Internet
53 est maintenant utilisé, entre autre, pour consommer, échanger et collectionner de la
54 pornographie juvénile. Bien que ce crime existât auparavant, Internet a facilité les
55 différents paramètres de ces infractions (Berberi et al., 2003). C'est d'ailleurs ce
56 que beaucoup d'études ont tenté d'expliquer. Dans le cadre de cette étude, la
57 définition du code criminel canadien sera utilisée. Cette étude vise deux objectifs.
58 D'une part, il s'agit d'effectuer une mise à jour des connaissances grâce aux plus
59 récentes études sur la pornographie juvénile. D'autre part, effectuer une analyse
60 portant sur les différents profils des personnes mises en cause dans au moins un
61 événement de pornographie juvénile au Québec. C'est évidemment sur cette
62 dernière partie que nous allons mettre l'emphase puisque que le temps nous est
63 malheureusement limité.

64
65 Dans le cadre de cet article, le terme «pornographe » est utilisé pour désigner un
66 individu qui consomme de la pornographie (que ce soit de la pornographie adulte
67 ou juvénile). Bien que le phénomène de la pornographie juvénile sur Internet soit
68 relativement nouveau, plusieurs recherches se sont intéressées aux caractéristiques
69 des pornographes juvéniles. Toutefois, l'emphase sera davantage mise sur la
70 carrière criminelle des individus à cause de la nature des données de cette étude.
71 Suite à la lecture de plusieurs recherches portant sur la pornographie juvénile, on
72 observe une confusion sémantique importante. Il semble que dans certaines études,
73 la distinction entre le consommateur de pornographie juvénile (ou pornographe
74 juvénile), l'agresseur sexuel d'enfants et le pédophile soit diffuse et certainement
75 non mutuellement exclusive. Dans certains cas, c'est la définition du Larousse

76 (2004) qui s'applique alors que dans d'autres cas, on préfère utiliser les notions du
77 DSM IV.

78
79 C'est ainsi qu'il a été nécessaire de mettre en lumière la confusion qui apparaît
80 dans la littérature quant à l'utilisation des termes tels que pornographe juvénile,
81 pédophilie et agresseur sexuel d'enfants. Cette éventuelle distinction qui devrait
82 être effectuée par les chercheurs permettra sans doute de mieux comprendre le
83 possible lien qui lie la consommation de pornographie juvénile et l'agression
84 sexuelle. Cette confusion est probablement attribuable au fait que la littérature sur
85 le sujet se distingue par l'utilisation de deux types d'échantillon. D'une part, des
86 chercheurs qui étudient les agresseurs sexuels ont tenté de voir le rôle que jouait la
87 pornographie juvénile dans leur déviance. Ceux-ci ont eu la possibilité de faire
88 différents types en fonctions des variables psychosociales chez ces individus.
89 D'autre part, d'autres chercheurs ont étudié les personnes arrêtées pour
90 pornographie juvénile en lien avec l'agression sexuelle d'enfant. Or, comme la
91 présente étude, ces recherches utilisent des échantillons de personnes qui ont un
92 intérêt pour la pornographie juvénile. Ils ont parfois des antécédents à caractère
93 sexuel mais la nature des données ne permet pas de savoir dans quel processus
94 cognitif ou émotionnel cette consommation s'inscrit. Dans la présente étude, il a été
95 remarqué que la pornographie juvénile s'accompagnait, dans certains cas,
96 d'agression sexuelle. Par contre, trop peu d'informations sur le nombre réel de
97 crimes sexuels était disponible. Aussi, comme Eke et Seto (2003) l'ont souligné, il
98 aurait été intéressant de pouvoir explorer les différentes variables psychosociales
99 des sujets arrêtés. À cet égard, on ne saurait distinguer clairement, dans une
100 perspective longitudinale, les éléments à considérer quand vient le temps d'établir
101 si la pornographie juvénile fut antécédente, subséquente ou même instrumentale
102 dans les dossiers comportant des abus sexuels.

103

104 **2. La collection et le pornographe**

105
106 Les chercheurs ont tenté non seulement de s'intéresser à la composition des
107 collections, mais aussi au rôle qu'elles jouent à la fois dans l'univers fantasmatique
108 des amateurs et de la place qu'elle prend dans l'occupation du temps de ceux-ci. De
109 façon générale, le terme collection signifie «réunion d'objets choisis pour leur
110 beauté, leur rareté, leur caractère curieux, leur valeur documentaire ou leur prix»
111 (Le Petit Larousse, 2004). En ce sens, Belk (1995) révèle que dans l'acte de
112 collectionner, l'individu démontre son sentiment d'attachement à l'objet qui
113 l'intéresse. Le processus entourant le fait de sélectionner, d'acquérir et de choisir
114 fait partie intégrante de la passion du collectionneur. Muensterberger (1994)

115 affirme, de son côté, que l'aspect central de la collection réside dans la constante
116 acquisition de l'objet prisé par l'individu. Cette acquisition captive d'ailleurs le
117 collectionneur. Un des aspects les plus importants dans le fait de collectionner est
118 l'effort que l'individu doit faire pour surmonter les obstacles qui le séparent de
119 l'acquisition d'un nouvel item de sa collection ou de la difficulté à l'acquérir
120 (Taylor et Quayle, 2003). Bien que les collectionneurs se distinguent les uns des
121 autres de par les objets qu'ils choisissent de collectionner, ces individus ont
122 quelques points en commun. D'abord, l'objet de leur collection doit être accessible
123 et les articles qui la composent doivent être classés et rangés. Ensuite, la collection
124 peut être de nature publique ou privée. L'individu consacre beaucoup de temps et
125 d'argent à collectionner et cela lui procure du plaisir (ECPAT, 2002).

126
127 Selon l'étude de Lanning (1992), la collection aurait quatre utilités pour ces
128 individus. La première utilité de la collection est la gratification sexuelle.
129 L'utilisation de ce matériel permet aux individus d'alimenter leurs fantasmes avant
130 ou durant la masturbation ou l'agression sexuelle. Ce matériel est utilisé comme
131 prélude à l'agression sexuelle commise sur un enfant. Toutefois, cette première
132 utilité ne fait pas l'unanimité. Quayle et al. (2000) semblent plutôt en désaccord
133 avec cette prémisse qui soutient que la collection sert de gratification sexuelle. Ces
134 derniers croient plutôt que, dans le contexte d'Internet, ces individus qui
135 collectionnent la pornographie juvénile n'utilisent pas leur matériel comme un
136 prélude à l'agression sexuelle d'un enfant. Bien souvent, selon Quayle et al.(2000)
137 ces collectionneurs ne font que visionner et se partager leur matériel sans qu'il y ait
138 agression sexuelle. La deuxième utilité de la collection de pornographie juvénile
139 sert à réduire les inhibitions des enfants. Dans certains cas, le collectionneur expose
140 la victime à du matériel présentant des enfants qui semblent apprécier leur
141 participation à une activité sexuelle. C'est ainsi que la victime apprend, malgré elle,
142 à considérer ce type de comportement sexuel comme étant «normal». La réduction
143 des inhibitions des enfants entraînerait chez certains une augmentation de la
144 curiosité sexuelle. Ce phénomène fait parti d'un phénomène connu sous le nom de
145 mise en condition ou encore « *grooming* » (Berson et Tampa, 2003, Krone, 2004).
146 Troisièmement, la collection peut être utilisée pour faire du chantage. Par exemple,
147 un agresseur va tenter de faire croire à l'enfant qu'il est en partie responsable de
148 l'agression dont il est (ou sera) victime. Ce chantage empêche ainsi l'enfant de
149 divulguer l'agression sexuelle. La collection sert aussi de moyen d'échange. Cette
150 quatrième utilité de la collection permet aux amateurs de pornographie juvénile
151 d'échanger et de transiger du matériel avec d'autres collectionneurs. Ainsi, ils
152 vendent ou échangent du matériel pornographique juvénile de leur collection privée
153 contre des exemplaires de revues commerciales ou encore contre d'autres
154 collections privées. Les différentes recherches qui ont porté sur l'acquisition de

155 matériel de pornographie juvénile ainsi que sur la création de collections,
156 permettent de constater les avantages que la collection représente pour les amateurs
157 de pornographie juvénile en terme de monnaie d'échange. =
158

159 **3 Données et méthodologie**

160
161 Cette étude se base sur l'analyse des données policières de tous les individus mis en
162 accusation pour pornographie juvénile entre 1998 et 2004 au Québec. Ainsi, les
163 informations sur 170 rapports d'événements ont été colligées dans une banque de
164 données. Essentiellement, les informations comprennent un sommaire des éléments
165 entourant l'infraction constatée. Il peut arriver dans certains cas qu'un policier
166 arrivant sur les lieux constate un autre type de crime: par exemple, un individu peut
167 être arrêté pour possession de stupéfiants; cependant, lors de la perquisition, les
168 enquêteurs trouvent du matériel pornographique juvénile. Ces informations ont
169 aussi été retenues puisqu'elles en disent beaucoup sur les circonstances de
170 l'événement. L'accent a été mis sur les suspects de ce type de crimes, il a été
171 choisi de ne retenir que les dossiers ayant atteint la phase de mise en accusation. Ce
172 choix amène des avantages et des désavantages. Le fait de choisir seulement ces
173 dossiers nous assure d'avoir un suspect avec toutes les informations y étant
174 rattachées: âge, ville, occupation, etc. Il démontre aussi que toutes les difficultés
175 reliées aux enquêtes sur Internet ont été surmontées : utilisation de serveurs *proxy*,
176 camouflage d'adresse IP, cryptage, etc. D'un autre côté, un bon nombre de dossiers
177 qui aurait pu être intéressants ont été exclus.

178
179 Notons que les événements survenus ont aussi la particularité de se situer dans un
180 contexte d'intervention policière. Comme il a été mentionné précédemment, il peut
181 arriver qu'un policier, suite à une plainte d'agression sexuelle, se retrouve chez le
182 suspect. Il est possible selon la nature de l'enquête que l'ordinateur soit fouillé et
183 qu'on y découvre de la pornographie juvénile. L'inverse est aussi vrai. En effet, il
184 peut arriver qu'un individu, après avoir envoyé, à son insu, des fichiers de
185 pornographie juvénile à un policier, par exemple, soit arrêté suite à la découverte
186 d'images compromettantes qui permettent de porter des accusations d'agression
187 sexuelle contre lui. Une analyse de ces événements est présentée dans la partie
188 analyse.

189
190 Par la suite, ces 170 événements ont été analysés et toutes les informations sur les
191 suspects impliqués ont été transposées dans une deuxième banque. Ces individus
192 ont fait l'objet d'une recherche sur leur histoire criminelle dans le dessein de
193 compléter le portrait des sujets étudiés. À ce chapitre, on définit les antécédents

194 comme le fait d'avoir été reconnu coupable, avant l'événement de pornographie
195 juvénile, dans au moins un chef d'accusation. L'échantillon ainsi créé comporte
196 199 sujets.

197
198 Afin d'obtenir des profils d'individus, une analyse taxinomique a été effectuée en
199 incluant les différentes variables sociodémographiques et les variables relatives à la
200 carrière criminelle. Cette méthode exploratoire visait deux objectifs: obtenir des
201 profils descriptifs des personnes arrêtées afin de discriminer l'ensemble des
202 personnes arrêtées avec des critères descriptifs. De plus, elle visait à proposer une
203 intervention différentielle aux enquêteurs en fonction des types créés. Les variables
204 qui ont été utilisées sont : l'âge au moment de l'infraction, le nombre de chefs
205 d'accusations dont il a été reconnu coupable en matière d'agression sexuelle, le
206 nombre de chefs d'accusations total dont il a été reconnu coupable, si l'individu a
207 été impliqué dans un événement où pornographie juvénile et agression sexuelle ont
208 été constaté (oui ou non) et le fait d'être étudiant (oui ou non).

209
210 Notons aussi que les trois types créés ont été validés par les enquêteurs de la Sûreté
211 du Québec Les types construits par nos analyses correspondent tant à une
212 composition théorique que celle perçus par les enquêteurs dans le cadre de leurs
213 fonctions. En terminant, trois rencontres semi-directives communes sous forme de
214 groupe *focus* afin d'avoir une perspective policière ont été organisées. Au cours de
215 ces séances, six enquêteurs spécialisés en cyber-surveillance de la Sûreté du
216 Québec ont été rencontrés. Ces discussions ont permis d'élaborer un certain nombre
217 d'histoires de cas pour chacun des types de l'étude. Les commentaires des
218 enquêteurs ont aussi facilité la compréhension des résultats empiriques de l'étude.

219

220 **4. Résultats**

221
222 L'échantillon de 199 sujets est composé d'une majorité d'hommes (96,5%) et de
223 sept femmes (3,5%). Un examen des différents dossiers a révélé qu'il y avait
224 seulement un dossier où une femme était la seule personne impliquée dans
225 l'événement. Les autres femmes étaient impliquées conjointement avec un ou
226 plusieurs hommes. Or, les femmes ont été exclues de l'étude pour deux raisons:
227 d'abord par souci d'uniformité et de simplicité pour les étapes de classification
228 ultérieures des données, mais aussi parce que le phénomène de la pornographie
229 juvénile chez les femmes apparaît comme un phénomène distinct qui dépasse les
230 limites de cette recherche.

231

232 L'âge moyen des sujets de l'échantillon est de 35 ans. Comme l'avait souligné Roy
233 (2004), les résultats montrent une bonne représentation chez les jeunes, soit 38,2 %
234 des sujets ayant moins de 29 ans. On observe que l'échantillon québécois se
235 distingue d'un échantillon équivalent américain. Ainsi, Wolak et Al (2005) ont
236 observé que le groupe des moins de 18 ans était de 3%, celui des 18-25 ans de 11%,
237 celui des 26-39 ans de 41% et celui des 40 ans et plus de 45%. On remarque que
238 les prévenus québécois sont, somme toute, plus jeunes que les américains. On peut
239 donc se demander si la sexualisation précoce des québécois et l'informatisation
240 élevée des foyers québécois peuvent expliquer une partie de ces différences
241 (Environics Research Group, 2001 et CEFRIO, 2002).

242
243 Pour ce qui est de l'origine ethnique des individus de l'étude, la très grande
244 majorité des sujets sont blancs (94,5%). Ce résultat est congruent avec d'autres
245 études (Wolak et Al, 2005). La langue d'usage prédominante est le français
246 (181/199 soit 91%) viennent ensuite l'anglais dans 8,5% des cas et pour un
247 individu la catégorie autre a été répertoriée.

248
249 Pour ce qui est de l'emploi du temps, on observe que 20% des sujets étaient sans
250 emploi alors que 60,6 % avaient un emploi et 20 % étaient aux études. Ces données
251 abondent dans le même sens que les résultats des études de Wolak et Al (2005) et
252 Roy (2004). Notons toutefois que les groupes plus importants sont les étudiants
253 (20%) et les sans emplois (16,8%). Ces deux occupations ont la particularité
254 d'offrir beaucoup de temps libre pour surfer.

255
256 Par ailleurs, l'analyse a révélé que les crimes observés simultanément que
257 l'événement de pornographie juvénile sont nombreux et méritent une attention
258 particulière. D'abord, les crimes les plus fréquemment constatés sont d'ordre
259 sexuel (29). En ce sens, les crimes d'autres infractions criminelles (autre
260 qu'agression sexuelle) et d'agressions sexuelles sont respectivement au nombre de
261 12 et 11 événements, ce qui représente les infractions les plus importantes, tandis
262 que les crimes d'action indécentes et d'actes contraire aux bonnes mœurs suivent
263 avec chacun deux événements alors que les crimes de leurre (1) et d'agression
264 sexuelle grave (1) sont les moins importants. Ensuite, on observe 16 événements
265 avec présence de stupéfiants. Pour ce qui est des autres crimes recensés, ceux-ci se
266 répartissent uniformément en trois groupes, soit les menaces (4), le proxénétisme
267 (5) et la fraude (5). Le harcèlement criminel est noté dans trois (3) dossiers,
268 comparativement aux crimes recel, proxénétisme et proférer des menaces qui ne
269 sont constatés que dans seulement un (1) rapport d'événement chacun. Comme on
270 peut le constater, il est important de souligner que même si les techniques
271 d'enquête des policiers sur Internet se sont grandement améliorées, il n'en demeure

272 pas moins que la découverte de certains crimes est le fruit du hasard. Dans une
273 perspective d'intervention policière, ces observations soulèvent l'idée que la
274 pornographie juvénile peut faire découvrir d'autres délits et inversement.

275
276 Un autre aspect qu'il semblait intéressant de soulever concerne les antécédents
277 judiciaires des sujets. Les antécédents de nature sexuelle ont été distingués des
278 autres types d'antécédents judiciaires. Étonnamment, près de 65% de l'échantillon
279 n'avait au moment de l'arrestation aucun antécédent criminel. Par ailleurs, si
280 certains auteurs avaient émis l'hypothèse qu'il y avait un lien entre pornographie
281 juvénile et agression sexuelle, l'une des façons de s'approcher de la réponse serait
282 sûrement de vérifier si les pornographes juvéniles ont des antécédents de nature
283 sexuelle. Or, on remarque que 10,4% des individus ont des antécédents sexuels.
284 Notons aussi que 25,4% de l'échantillon avait des antécédents judiciaires non
285 sexuels. Au total, c'est 35,4% des sujets, soit près du tiers, qui avaient des
286 antécédents judiciaires connus.

287
288 C'est à la fois peu et beaucoup. D'une part, seule une minorité des sujets de notre
289 étude ont des antécédents de nature sexuelle, ce qui indique que la majorité ne
290 passeraient pas à l'acte. Toutefois, la prévalence des antécédents de nature sexuelle
291 des sujets est beaucoup plus élevée que celle qui caractériserait la population en
292 général; les personnes accusées d'un crime de pornographie juvénile sont donc
293 globalement plus à risque que la population en général de commettre des actes de
294 violence sexuelle.

295

296 **5. Analyse: profils exploratoires et histoire criminelle**

297
298 Les techniques d'analyses taxinomiques semblaient toutes indiquées pour créer des
299 types de pornographes juvéniles. Plusieurs travaux sur les délinquants sexuels ont
300 utilisé des techniques similaires (Proulx et al., 1999; Beauregard, 1999). Ainsi,
301 seulement les variables statistiquement significatives ont été utilisées afin d'obtenir
302 des groupes distincts. Le tableau 1 présente les résultats des analyses.

303
304 De manière générale, trois types se dégagent de l'analyse. Pour les fins de la
305 discussion, ils ont été nommés: le type 1 *l'explorateur*, le type 2 *le pervers* et le
306 type 3 *le polymorphe*². Le troisième type se distingue par un faible nombre de
307 sujets. Bien qu'il soit généralement admis que de petits sous-groupes soient peu

² Les noms des types ont été trouvés en combinant a) l'âge moyen du groupe et b) les impressions des enquêteurs et l'analyse des dossiers d'enquête.

308 souhaitables, ce dernier a été conservé en raison de sa grande pertinence. Deux
 309 raisons expliquent la décision de maintenir ce groupe. D’abord, dans le contexte
 310 d’intervention policière dans lequel s’inscrit cette étude, les individus du troisième
 311 type sont responsables d’un grand nombre de délits. De plus, si une intervention
 312 différentielle devait être effectuée par les policiers, le type 3 devrait mériter une
 313 attention particulière.

314
 315 Les trois types créés aux fins de l’étude seront présentés succinctement en prenant
 316 soin de décrire les résultats des analyses statistiques grâce au tableau 1, mais
 317 également en les illustrant à l’aide d’histoires de cas tel que décrites par les
 318 enquêteurs et validées par les dossiers d’enquête.

319 **Tableau 1 : Analyse taxinomique des sujets de l’étude (n=192)**
 320

	Type 1 : <i>l’explorateur</i>	Type 2 : <i>le pervers</i>	Type 3 : <i>le polymorphe</i>	F	Sig
Nombre	105	79	8		
Âge au moment de l’infraction (moyenne)	24,10	49,22	42,88	233,0	0,00
Nombre d’antécédents d’agression sexuelle (moyenne)	0,10	0,19	3,0	47,0	0,00
Nombre total d’antécédents (moyenne)	1,02	1,37	17,88	123,2	0,00
Antécédent d’agression sexuelle ou de pornographie juvénile (0=non, 1= oui)	0,09	0,14	0,50	6,2	0,00
Occupation: étudiant (0=non, 1=oui)	0,30	0,00	0,00	17,9	0,00

321
 322 **Le type 1: l’explorateur**
 323
 324 Les résultats de l’analyse démontrent que le premier groupe est un groupe
 325 important dont les sujets sont relativement jeunes (moyenne 24,1 ans). Le
 326 pornographe *explorateur* se distingue par une histoire délinquante peu abondante
 327 (0,10 chef d’agression sexuelle et une moyenne d’un chef d’accusation antérieur).
 328 Dans de rares cas, on a noté un sujet de ce groupe impliqué dans un événement
 329 agression sexuelle / pornographie juvénile. Notons aussi que tous les étudiants de
 330 l’échantillon se retrouvent dans ce type. Afin d’illustrer un peu les résultats,
 331 reprenons l’histoire de Ludovic³.

³ Les noms et les circonstances ont été légèrement modifiés par souci de confidentialité.

332
333 (...) Suite à l'arrestation, Ludovic, 20 ans, sans aucun antécédent
334 criminel, explique qu'il voulait juste voir «ce que c'était ».
335 L'enquête plus approfondie du disque dur saisi démontrera que le
336 suspect avait 10,000 fichiers photos et audiovisuels de pornographie
337 juvénile. Il utilisait un file-serve pour amasser des contenus de
338 pornographie juvénile.

339
340 Le pornographe *explorateur* semble être l'un des types les plus orientés vers la
341 collection à grande échelle. Ainsi, avec Internet, les utilisateurs ont maintenant un
342 arsenal de moyens techniques pour amasser des quantités considérables de
343 contenus. Qui plus est, il est possible d'amasser une collection simplement en
344 laissant opérer un logiciel qui s'occupera de gérer les échanges. C'est ce qu'on
345 appelle un F-serve (ou fileserver, serveur de fichiers) et qui agit sensiblement de la
346 même façon qu'un serveur FTP⁴.

347

348 **Le type 2: le pervers**

349
350 Le deuxième type est un groupe beaucoup plus âgé avec une moyenne d'âge de
351 49,2 ans. Il a plus d'antécédents sexuels que le premier type, mais beaucoup moins
352 que le troisième. Encore une fois, il a une plus grande histoire criminelle que le
353 premier, mais beaucoup moins abondante que le troisième type. On remarque que
354 le *pervers* pourrait être comparé un peu à l'homme « ordinaire ». Les enquêteurs
355 ont remarqué une particularité pour ce groupe. Bien que les données ne puissent le
356 démontrer empiriquement, on distingue un continuum dans le niveau d'implication
357 dans les communautés virtuelles. Ainsi, on peut distinguer deux sous-types à la
358 lumière des observations des policiers. Le *pervers solitaire* possède la particularité
359 d'œuvrer seul. C'est celui qui s'est procuré du matériel sur des sites commerciaux
360 ou encore, il a répondu spontanément à une offre de contenu sur Internet. Ce
361 dernier n'hésite pas à donner sa carte de crédit et ses informations personnelles.
362 Contrairement à *l'explorateur* que l'on présume avoir moins de ressources
363 financières, il peut se payer ce type de contenu. Martin en est un bon exemple:

364
365 *Les suspects Martin et Richard sont entrés en relation par*
366 *l'entremise de leur service de messagerie électronique. Les deux*
367 *suspects ont discuté des différents types de vidéos présentant de la*

⁴ FTP: File transfer protocol. Essentiellement, un serveur FTP est un programme destiné à effectuer la gestion de fichiers (téléchargement et téléversement).

368 *pornographie juvénile et des systèmes d'exploitation permettant leur*
369 *fonctionnement. Quelques semaines plus tard, Richard a effectué*
370 *une commande de vidéos présentant de la pornographie juvénile et*
371 *a transféré, par argent électronique, 320 \$ à Martin. Dans sa*
372 *déclaration aux policiers, Richard affirme: « Je voulais avoir ça*
373 *pour ma curiosité personnelle, mais je peux dire aussi que ça*
374 *m'excite car lorsque je vois ce genre de vidéo ... je joue avec mon*
375 *corps».*

376
377 De l'autre côté, il y a le *pornographe pervers organisé*. Ce dernier se caractérise
378 par une forte présence virtuelle. Il bénéficie entre autres des conseils et des
379 techniques suggérés par les autres membres des communautés virtuelles. Plus
380 important encore, il est impliqué dans les échanges de contenu entre membres.
381 C'est de cette façon qu'il obtient de la pornographie juvénile. C'est le cas de
382 Stéphane 39 ans:

383
384 *Le suspect, Stéphane, est un administrateur du babillard électronique «les*
385 *pornographes masqués». Ces babillards servent de lieu de rencontre pour*
386 *consulter du matériel de pornographie juvénile. Lorsqu'un membre du*
387 *groupe les pornographes masqués a été arrêté, la police a retrouvé de la*
388 *pornographie juvénile sur son ordinateur et un répertoire contenant plus*
389 *d'une cinquantaine de courriels de différents membres du groupe. C'est à*
390 *l'aide de ces courriels que les policiers ont pu retracer Stéphane. Les*
391 *policiers ont découvert des courriels entre Stéphane et d'autres membres du*
392 *groupe. Les pornographes juvéniles composant ce réseau sont reconnus*
393 *pour utiliser des programmes informatiques très sophistiqués afin d'opérer*
394 *efficacement dans l'envoi de photographies présentant de la pornographie*
395 *juvénile. Le groupe est donc réputé pour faire de la production et de la*
396 *distribution de pornographie juvénile au niveau national et international. Le*
397 *rôle de Stéphane est de poster du nouveau matériel et du matériel trouvé sur*
398 *Internet pour le redistribuer aux autres membres.*

399
400 On peut donc constater que les deux exemples bien qu'appartenant au même type,
401 sont très différents en ce qui concerne les niveaux d'implication dans les
402 communautés virtuelles. Par ailleurs, il est très difficile d'établir, comme dans le
403 cas de Stéphane, s'il y a eu agression sexuelle de la part du pornographe. C'est
404 d'ailleurs une très grande source de frustration pour les enquêteurs. Comme le
405 souligne un de ceux-ci, il est moins fréquent d'établir clairement et uniquement sur
406 les bases de la preuve informatique s'il y a eu abus ou pas et si l'individu est
407 membre d'un vaste groupe ou pas. L'histoire de Stéphane serait plus près du portrait

408 de pornographe juvénile que Taylor (1999) nous dépeint. Selon les enquêteurs, il y
409 a lieu de noter que tous ne font pas partie de réseaux aussi évolués et aussi
410 organisés.

411

412 **Le type 3: le polymorphe**

413
414 Le troisième groupe, composé d'un petit nombre de sujets (n=8), se distingue
415 nettement des autres types. Le groupe a en moyenne 42,8 ans. L'histoire criminelle
416 des sujets se distingue par une moyenne de trois chefs antérieurs d'accusations
417 d'agression sexuelle et plus de 17 chefs d'accusations antécédents. En outre, c'est le
418 groupe où l'on retrouve le plus d'incidents d'agression sexuelle / pornographie
419 juvénile (0.50). Ces individus constituent un groupe important pour les autorités
420 policières dans la mesure où il représente une menace plus grande à faire de jeunes
421 victimes. À cet égard, l'accent devrait être mis à ce chapitre.

422

423 *Chris, 41 ans s'est fait arrêter pour attouchements sexuels auprès*
424 *de la fille de sa nouvelle conjointe. Lors de l'arrestation, les*
425 *policiers ont saisi tout le matériel informatique: des disques durs,*
426 *des CD-ROM, des disquettes remplies de pornographie juvénile.*
427 *Après avoir analysé des différentes images, les policiers ont*
428 *découvert du contenu inédit qui semblait avoir été pris avec la*
429 *même caméra numérique que Chris utilisait pour faire des photos de*
430 *famille. Ce n'est pas la première fois qu'il a des démêlés avec la*
431 *justice : il avait reçu plusieurs sentences antérieures concernant des*
432 *délits de fraude, de supposition de personne, de grossière indécence*
433 *et de bris de probation. Il affirme que c'est la jeune fille qui a*
434 *inventé toute l'histoire même si des photos d'elle, nue, se trouvent*
435 *sur son ordinateur. Aussi, les enquêteurs après une enquête de faits,*
436 *ont pu établir qu'on a retrouvé dans les fichiers de Chris une photo*
437 *d'une jeune voisine de sept ans à qui il affirme avoir donné des*
438 *«cours d'Internet».*

439

440 Bien que peu nombreux, les individus de ce groupe sont responsables d'un grand
441 nombre de crimes. Il importe donc de pouvoir les détecter et d'approfondir nos
442 connaissances sur ce groupe. En effet, les enquêteurs affirment que ce type de
443 suspect est plutôt rare, mais qu'il est le plus important dans la mesure où plusieurs
444 victimes sont impliquées dans ce genre de dossier. Malheureusement, comme il a
445 été mentionné précédemment, la faiblesse des banques de données policières est
446 évidente et certaines données, qui étaient manquantes au moment de l'étude,

447 auraient pu nous éclairer davantage sur ce dernier type. Pour ces sujets, il semble
448 que la pornographie juvénile ne soit pas un mode préférentiel de criminalité, mais
449 fait plutôt partie d'un style de vie criminelle. Ce style combinant du même coup
450 l'agression sexuelle et plusieurs autres types de crime. De plus, il s'agit de cas
451 médiatisés qui incitent d'autres victimes à se manifester.

452

453 **6. Discussion**

454

455 • L'utilisation de données policières comporte certains risques. Ainsi, il
456 apparaît évident qu'un biais de sélection, inhérent au travail policier, est
457 présent. La plupart des sujets arrêtés sont probablement les moins habiles
458 dans l'utilisation des nouvelles technologies ou encore tout simplement
459 moins chanceux que l'ensemble des délinquants sur Internet.

460

461 • Ainsi, notre étude porte sur les pornographes arrêtés. Il est impossible de
462 généraliser nos résultats à l'ensemble de la population des pornographes
463 juvénile. Il est encore moins possible de poser un diagnostic clinique sur
464 l'ampleur et la nature de la pédophilie présente chez les individus étudiés.
465 Toutefois, elle apporte des lumières sur les amateurs de pornographie
466 juvénile québécois.

467

468 • Il est toutefois, très difficile à ce moment-ci et dans un contexte policier de
469 distinguer l'amateur de pornographie juvénile du pédophile.

470

471 • Les prochaines recherches devraient alors faire le pont entre nos « clients »
472 qu'on observe dans la gare et les clients des professionnels du domaine
473 clinique qui connaissent leurs clients qui « prennent le train » de l'agression
474 sexuelle. De plus, je pense qu'on ne verra que dans quelques années,
475 l'impact de l'exposition, dès le bas âge, à la pornographie ainsi que la
476 disponibilité des contenus problématiques sur Internet.

477

478 **Bibliographie**

- 479
- 480 Badgley, R. (1984). *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*. Ministère des
481 Approvisionnement et Services Canada. Ottawa : Centre d'édition du gouvernement du
482 Canada.
- 483 Beauregard, E. (1999). *Typologie de scénarios délictuels de meurtriers sexuels*. Rapport de stage
484 inédit. École de Criminologie : Université de Montréal.
- 485 Belk, R. W. (1995). Collecting as Luxury Consumption: Effects on Individuals and Household.
486 *Journal of Economic Psychology*, vol. 16, p. 477-490.
- 487 Berberi, S., Boulanger, Stéphane, Fortin, F., Maleza, D, Ouellet, G., Paquin, J., Rodrigue, S.
488 (2003). *La cybercriminalité au Québec : rapport d'analyse stratégique* / Sûreté du Québec,
489 Service du renseignement criminel ; Ministère de la sécurité publique (Montréal). pp. 50-77
- 490 Berson, I. R. et Tampa, F. (2003). Grooming Cybervictims: The Psychosocial Effects of Online
491 Exploitation for Youth. *Journal of School Violence* , vol. 2, no.1. p. 5-18.
- 492 Carr, A. (2004). *Internet Traders of Child Pornography and Other Censorship Offenders in New*
493 *Zealand*. Department of Internal Affairs Te Tari Taiwhenua.
- 494 Creighton, S.J. (2003) *Child Pornography: Images of the abuse of children*. London: NSPCC.
- 495 End Child Prostitution and Trafficking (ECPAT) (2002). *Child Pornography : Frequently asked*
496 *questions about commercial sexual exploitation of children*. [en ligne]
497 www.ecpat.net/eng/csec/faq . consulté le 20 mai 2003.
- 498 Environics Research Group (2001). *Les jeunes Canadiens dans un monde branché : La*
499 *perspective des élèves*. [En ligne] http://cyberwise.gc.ca/pdf/wired_f.pdf consulté le 12 mai
500 2003.
- 501 Foley, T. (soumis pour publication). *The Forensic Assessment of Internet Child Pornography*
502 *Offenders*. Joseph J. Peters Institute : Philadelphia, PA.
- 503 Forde, P. et Patterson, A. (1998). *Paedophiles Internet Activity*. Trends and Issues in Crime and
504 Criminal justice, n° 97, p. 1-6.
- 505 Fortin, F. (2005) *Criminalité informatique : un survol des tendances en évolution*.
506 Communication à la Société de criminologie du Québec. Conférence donnée au congrès de
507 la société de criminologie. Association des médecins psychiatres, Saint-Adèle, 26 mai
508 2005.
- 509 Fortin, F. et Lapointe, S. (2002). *Internet qu'est-ce que ça change ? Usages problématiques et*
510 *criminels d'Internet*. Conférence donnée au congrès de l'Association des médecins
511 psychiatres, Mont-Tremblant, 7 juin 2002.
- 512 Goldstein, M. J., Kant, H. S. et Hartman, J. J. (1973). *Pornography and Sexual Deviance*. Los
513 Angeles : University of California Press.
- 514 Healy, M.A. (1996). *Child Pornography: an international perspective*. World Congress Against
515 Commercial Sexual Exploitation of Children. Stockholm.

- 516 Howitt, D. (1995). *Paedophiles and Sexual Offences Against Children*. Chichester, England;
517 Toronto : J.Wiley.
- 518 Itzin, C. (1992). *Pornography: women, violence and civil liberties*. Oxford: Oxford University
519 Press.
- 520 Jenkins, P. (2001). *Beyond Tolerance: Child Pornography Online*. New York : University Press.
- 521 Kelly, L. Pornography and Child Sexual Abuse. In Itzen, Catherine. 1992. *Pornography; Women,*
522 *Violence and Civil Liberties*. Oxford: Oxford University Press, p. 113-123.
- 523 Klain, E. J., Davies, H. J., et Hicks, M. A. (2001). *Child pornography: The criminal-justice-*
524 *system response* (Report No. NC81). American Bar Association Center on Children and the
525 Law.
- 526 Krone, T. (2005). *Does Thinking Make It So? Defining Online Child Pornography Possession*
527 *Offences*. Australian High Tech Crime Center. [en ligne]
528 <http://www.aic.gov.au/publications/tandi2/tandi299.pdf> . Page consultée le 16 décembre
529 2005.
- 530 Lacroix, E. (2002). *Sondage NETendances 2002 :Utilisation d'Internet au Québec*. Centre
531 francophone d'informatisation des organisations [en ligne]
532 <https://extranet.cefrico.qc.ca/indexWeb.cfm?type=produits> . page consultée le 3 juillet 2004.
- 533 Langevin, R., Lang, R. A., Wright, P., Handy, L., Frenzel, R. R. et Black, E. L. (1988).
534 *Pornography and Sexual Offences. Annals of sex Research*, 1, p. 335-362.
- 535 Lanning, K.(1992). *Child Molesters: A Behavioral Analysis*, Washington, DC : National Center
536 for Missing and Exploited Children.
- 537 Lanning, K. V. Collectors. In Burgess, Ann W. (Editor) 1984. *Child Pornography and Sex Rings*.
538 Lexington Books: Massachusetts / Toronto. p. 83-109.
- 539 Marshall, W., L., Barbaree, H.E. et D. Christophe. Sexual offenders against female children:
540 Sexual preferences for age of victims and type of behaviour. *Revue canadienne des*
541 *sciences du comportement*, 18, 424-439, 1986.
- 542 Muensterberger, W. (1994). *Collecting : An Unruly Passion*, Princeton, NJ : Princeton University
543 Press.
- 544 Oswell (2004). (Soumis pour publication). *When images matter: internet child pornography,*
545 *forms of observation and an ethics of the virtual*. [en ligne]
546 http://www.xuk.biz/UKLR/Landslide/library/13a/oswell_images_matter.pdf . Page
547 consultée le 7 janvier 2005.
- 548 Proulx, J., Perreault, C. et Ouimet, M. (1999). Pathways in the Offending Process of
549 Extrafamilial Sexual Child Molester. *Sexual Abuse: A journal of Research and Treatment*,
550 vol. 11, p. 117-129.
- 551 Proulx, J., St-Yves, M., Guay, J.-P. et Ouimet, M. (1999). Les agresseurs sexuels de femmes:
552 Scénarios délictuels et troubles de la personnalité. Dans J. Proulx, M. Cusson et M. Ouimet.
553 (éd.), *Les violences criminelles*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, p. 157-185.

- 554 Proulx, J., Perreault, C., Ouimet, M. et Guay, J.P. (1999). Les agresseurs sexuels d'enfants:
555 scénarios délictuels et troubles de la personnalité. Dans Proulx, J., Cusson, M. et Ouimet,
556 M. Les violences criminelles, (pp. 187-216). Québec: Presses de l'Université Laval.
- 557 Quayle, E., Holland, G., Linehan, C. et Taylor, M. (2000). The Internet and Offending
558 Behaviour: a case study, *Journal of Sexual Agression*, vol. 6 (1/2), p. 78-96.
- 559 Rettinger, L. J. (2000). *La relation entre la pornographie juvénile et les infractions sexuelles*
560 *contre les enfants : Une analyse documentaire*. Ottawa : Ministère de la Justice du Canada.
- 561 Roy, J. (2004). *Étude exploratoire des événements et des caractéristiques des individus mis en*
562 *cause dans des cas de possession et de distribution de matériel pornographique juvénile*
563 *sur Internet*. Rapport de stage inédit. École de Criminologie : Université de Montréal.
- 564 Seto, M., and Eke, A. (2005) Criminal histories and later offending of child pornography
565 offenders, in *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 17, 201-210.
- 566 Svedin, C.G. et Back, K.B. (1996). *Children who don't speak out : about children being used in*
567 *child pornography* Stockholm : Swedish Save the Children.
- 568 Taylor, M. (1999). *The Nature and Dimensions of Child Pornography on the Internet*. Combating
569 child pornography on the Internet conference, Vienna. [en ligne]
570 www.asem.org/Documents/aconfvienna/pa_taylor.html consultée le 17 janvier 2005.
- 571 Taylor, M. et Quayle, E. (2002). *Child Pornography and the Internet: Perpetuating a cycle of*
572 *abuse. Deviant Behavior: An Interdisciplinary Journal*, vol. 23, p. 331-361.
- 573 Taylor, M. et Quayle, E. (2003). *Child Pornography an Internet Crime*. New York : Routledge.
- 574 Taylor, M., Quayle, E. et Holland, G. (2001). *La pornographie infantile, l'Internet et les*
575 *comportements délinquants*. ISUMA, vol. 2, n° 2, p. 1-12.
- 576 TREMBLAY, P. (2002), *Social interactions among paedophiles*, Centre International de
577 Criminologie Comparée, No. 36, Montréal, 2002, 50p.
- 578 Wolak,J., Finkelhor, D., & Mitchell, K.J. (2005). Online Victimization: A Report on the Nation's
579 Youth. Alexandria, VA: National Centre for Missing & Exploited Children.
- 580 Wyre, R. (1992). *Pornography and Sexual Violence: Working with Sex Offenders*. In
581 *Pornography: women, violence and civil liberties*. Oxford, Oxford University Press.